



LA CHAUX-DE-FONDS

Le CTT vainqueur du Prix Challenge Sanitas

Par le biais du Prix Challenge Sanitas assurance maladie récompense chaque année dans toute la Suisse, les clubs qui grâce à leurs concepts innovants, apportent un esprit nouveau à la relève sportive. Le Club de tennis de table (CTT) de La Chaux-de-Fonds est le vainqueur de la région neuchâteloise.

Le Prix Challenge est une contribution de Sanitas assurance maladie à la promotion du sport pour les jeunes dans les clubs sportifs suisses, récompensant ainsi depuis 1994 des sociétés qui s'engagent activement en faveur d'une relève sportive suisse durable et ce, au moyen d'idées et de projets innovants. Dans 14 régions de Suisse, les gagnants Challenge sont dotés chaque année de 5000 fr. chacun. Cette récompense a ainsi été décernée à plus de cent sociétés et clubs. Le choix du vainqueur s'effectue dans chaque région de façon compétente et impartiale par un jury neutre composé de représentants du monde économique, politique et sportif de haut niveau. En novembre, un lauréat national sera désigné parmi les vainqueurs régionaux. Ce meilleur projet en faveur de la relève sportive de Suisse gagnera la somme de 10'000 fr. Il sera choisi par

un jury composé de célébrités, dont la championne de ski Corinne Rey-Bellet, le présentateur de télévision Roman Kilchsperger et l'arbitre international de football Urs Meier.

Deux prix en six jours

Le tennis de table est très apprécié parmi les jeunes de La Chaux-de-Fonds, également parmi les filles qui ont toutes les chances de leur côté pour devenir des pros. Seuls quelques rares clubs en Suisse proposent un entraînement spécialement axé sur les filles. L'objectif du CTT est aussi de présenter une équipe féminine aux championnats lors de la prochaine saison. Les filles, comme les garçons, sont entraînées suivant leur âge dans différents groupes. Les équipes participent régulièrement à des compétitions, comme celle de Landry-

Feuz, très renommée. Le club s'engage également dans deux programmes: «Fumer ça fait du mal» et «Cool and clean», qui thématisent la problématique des drogues. Des personnes handicapées sont aussi intégrées à la vie du club, celles-ci s'entraînent avec succès dans différentes catégories.

Pour toutes ces raisons, le CTT s'est vu décerner parmi les 28 dossiers présentés au jury, le premier Prix Challenge Sanitas 2005 de la région de Neuchâtel pour son inlassable engagement en faveur de la relève sportive, un coquet somme de 5'000 francs.

Le CTT a également reçu un prix de 1'000 fr. quelques jours auparavant, remis le Panathlon Club des Montagnes neuchâteloises, qui avait organisé un concours à l'intention des clubs sportifs de la région, pour encourager l'épanouissement de la jeunesse au travers d'un environnement sain.

Sports aquatiques et de neige aux 2^e et 3^e places

Le Cercle de la voile de La Béroche a décroché le 2^e prix. Le concept du club de voile fondé en 1939 s'intitule «Option matériel CVB»: les jeunes membres ainsi que les membres de leur famille apprennent, selon l'humeur du

moment, à surfer, faire du bateau à moteur ou de la voile. Le club de voile a été récompensé pour son engagement par un bon chez Intersport d'une valeur de 1000 fr. Le Ski-Club Petit-Val de Souboz, en 3^e position, a reçu des bons pour une valeur de 500 fr. pour son travail conséquent en faveur de la relève. LP

De gauche à droite: Gérard Cramer, président du CTT La Chaux-de-Fonds; Johann Wegmüller, chef de la succursale neuchâteloise de Sanitas maladie; Ami Gyger, président du Ski-Club Petit-Val de Souboz, et la secrétaire Irène Liechti. Le Cercle de la voile de La Béroche, classé 2^e, n'était pas présent lors de la cérémonie.

